

**AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES
2013-2016**

Nom de la compétition :	25 milles de Calais (Gravelines-Calais) Coupe de la Ville de Gravelines (Calais-Gravelines)
Date	Vendredi 8 et samedi 9 mai 2015
Lieu :	Manche - Mer du Nord
Autorité Organisatrice :	SRC « Les Voiles de Calais » / Gravelines Plaisance

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à

- 2.1.1 Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

2.1.2 aux bateaux du système à handicap (Osiris Habitable et IRC)

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

2.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
IRC	[]
Osiris	[]

4. PROGRAMME

- 4.1 Les inscriptions seront prises **le vendredi 8 mai 2015 de 11h à 13h à Gravelines Plaisance** pour la course du vendredi et **le même jour de 19h30 à 20h30 au Bar du Yatching de Calais** pour la course du samedi

4.2 Jours de course :

Vendredi 8 mai 2015 :

Signal d'avertissement toutes classes à 14h30 dans l'est des jetées du port de Gravelines.

Courses à suivre

Samedi 9 mai 2015 :

Signal d'avertissement toutes Classes à 9h avec la bouée de chenal CA6 (balisage latéral en face des jetées du port de Calais) sauf avis contraire affiché par le bateau CC

Courses à suivre

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le vendredi 8 mai 2015

6. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type côtier

6.2 L'emplacement des zones de course est situé **entre le cap Gris-Nez et le Port-Ouest de Dunkerque**

7. CLASSEMENT

7.1 Une (1) courses devra être validée pour valider la compétition.

7.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter

Paul Fournier 06-63-66-25-07 Mail : paulfournier37@hotmail.com pour Gravelines Plaisance

Bertrand Fetel 06-10-48-25-01 Mail : b.fetel@fetel.fr pour la SRC « Les Voiles de Calais »

**Barbecue le vendredi soir et le samedi soir, à confirmer à
l'inscription (Paf/pers/barbec : 5€)**